

## LIVRE NEUVIÈME

### CHAPITRE SIXIÈME

#### De la Providence.

15

#### Manière dont le mal entre dans la prédétermination Divine

415 Il convient, qu'arrivés à ce point, nous établissions l'affirmation concernant la Providence. Sans doute il t'a apparu d'après ce que nous avons montré précédemment qu'il n'est pas possible que ce soit pour nous que les causes élevées font ce qu'elles font, || ou en général, que quelque chose leur importe, qu'un motif les appelle, qu'une préférence leur soit proposée.

L'ordre  
dans la nature

Par ailleurs, tu ne peux d'aucune façon nier les traces admirables dans la génération du monde et des parties des cieus, des parties des animaux et des plantes. Tout cela n'a pas émané du hasard, mais exige un certain gouvernement (*tadbîr*).

Ce qu'est  
la Providence

5

Il faut que tu saches que la Providence consiste en ce que le Premier connaît par son essence l'ordre du Bien se trouvant dans l'existence et que, par son essence, il est cause du bien et de la perfection selon le possible, l'agréant | selon le mode mentionné. Alors il intellige l'ordre du bien selon [le degré] le plus élevé du possible ; alors efflue de lui ce qu'il intellige, en ordre et en bien, selon l'aspect le plus élevé qu'il intellige, conduisant, selon l'émanation la plus parfaite, à l'ordre, selon le possible. C'est cela le sens de la Providence \*.

Le mal :  
ses différents aspects

10

Et saches que le mal se dit selon divers aspects. On appelle mal ce qui est comme le déficient, qui est l'ignorance, la faiblesse et la laideur. Et l'on appelle mal ce qui ressemble à la douleur et la tristesse qui existe là où il y a une certaine perception | d'une cause, non l'absence d'une cause seulement. En effet la cause qui nie le bien, qui s'oppose

au bien et qui conduit à sa privation quelques fois est séparée et n'est pas perçue par celui qui souffre un dommage, comme le nuage quand il fait de l'ombre et empêche que le soleil brille pour celui qui a besoin du soleil pour se perfectionner. Si ce besogneux pouvait percevoir, il percevrait qu'il ne tire pas utilité de lui, mais il ne percevrait pas en percevant cela que le nuage a fait obstacle, mais en tant qu'il regarde. Lui, en tant qu'il regarde, ne souffre pas de dommage ou de déficience, mais c'est en tant qu'il est autre chose.

15 Quelque fois la cause est conjointe | et la perçoit celui qui appréhende la privation de santé, comme, par exemple, celui qui souffre de la perte d'un membre à la suite d'une chaleur séparante. En tant qu'il perçoit la perte de continuité avec une puissance dans cet organe même, il perçoit le nuisible chaud également. Alors se trouvent réunies deux perceptions : une perception selon ce qui a été dit en ce qui concerne notre perception des choses non-existantes et une perception selon ce que nous avons dit au sujet des choses existantes positives.

416 Et cet [objet] perçu positif n'est pas un mal || en lui-même mais un mal par rapport à cette chose. Quant à la privation de sa perfection et de son salut ce n'est pas un mal par rapport à lui seulement, de sorte qu'il aurait une existence selon laquelle elle ne serait pas mal ; mais son existence même n'est pas autre chose que mal en lui et en tant qu'il est mal. La cécité, en effet, ne peut être que dans l'œil, elle ne peut être que mal ; elle n'a pas d'autre aspect qui ferait qu'elle ne serait pas mal.

5 Quant à la chaleur, par exemple, si | elle devient mal par rapport à celui qui en souffre, elle a un autre aspect par lequel elle n'est pas un mal. Par conséquent le mal par essence, c'est la privation, mais non pas toute privation, mais la privation de perfections que la nature exigerait selon son espèce et sa nature.

Le mal « per accidens » Le mal « per accidens », c'est ce dont on est privé ou ce qui retient la perfection de celui qui y a droit. Il n'y a d'attribution possible de la privation absolue que selon le nom, car ce n'est pas un mal réalisé ; s'il était réalisé, il serait le mal universel.

10 Le mal suit la matière Toute chose dont l'existence est dans sa perfection dernière et qui n'a rien en lui qui est en puissance, n'est pas susceptible de mal. Mais le mal n'atteint que ce qui a, dans sa nature, | quelque chose en puissance. Cela à cause de la matière.

Et le mal suit la matière pour une première chose qui lui advient en elle-même ou pour une autre chose qui advient après. Pour ce qui est de la chose qui se trouve en elle-même, c'est qu'il soit advenu à une matière donnée, à l'origine de son existence, certaines causes extrinsèques du mal, qui impriment en elle une certaine configuration s'oppose à sa disposition propre pour la perfection, elle a été affectée par un mal \* qui lui correspond. Comme [par exemple], la



matière dont est formé l'homme ou le cheval si certaines causes accidentelles lui adviennent qui rendent sa complexion pire, sa substance plus dure : | elle n'accepte alors pas d'être dessinée [ni] la configuration [ni] la rectitude. Et la procréation en est défigurée \* ; la perfection de la complexion et de la constitution dont on a besoin ont fait défaut, non pas que l'agent ait été, mais parce que le patient n'a pas reçu.

**Les causes  
extrinsèques**

Quant à la chose qui advient du dehors, de deux choses l'une : ou bien c'est un obstacle prohibant, quelque chose qui éloigne ce qui perfectionne ; ou bien quelque chose de contrariant conjoint, qui détruit complètement la perfection. || Comme exemple du premier : la présence de nombreux nuages, leur accumulation, l'ombre que font des montagnes élevées empêchent le soleil d'agir sur les fruits. Comme exemple du second : le gel pour la plante qui l'atteint au moment de sa perfection et la corrompt tellement qu'il détruit sa disposition propre et ses conséquences.

Toutes les causes du mal ne se trouvent que sous la sphère de la lune. L'ensemble de ce qui est sous la sphère | de la lune est faible par rapport à l'ensemble de la réalité, comme tu le sais. De plus le mal n'atteint que des personnes et à certains temps, les espèces étant conservées. Le mal réel ne s'étend pas à l'ensemble de la réalité des personnes, sauf une certaine espèce de mal.

**Le mal  
au sens de privation**

Et sache que le mal au sens de privation est ou bien une privation de quelque chose de dû ou d'utile, proche du nécessaire ; ou bien ce n'est pas un mal selon cela mais un mal selon que c'est une privation de quelque chose qui peut se trouver dans peu de choses et qui, s'il s'y trouvait, ce serait par mode de surabondance, | venant après les perfections secondes, sans cependant être requis par la nature où il peut se trouver. Cette partie est autre que celle que nous étudions présentement : c'est celui que nous avons excepté \* ; ce n'est d'ailleurs pas un mal selon l'espèce, mais selon une considération ajoutée à ce qu'exige l'espèce, comme l'ignorance de la philosophie ou de la géométrie, etc. Cela n'est pas un mal en tant que nous sommes des hommes, mais un mal selon la perfection qu'il est plus convenable qu'elle soit possédée par tous.

Tu verras, cependant, qu'en fait, c'est un mal quand cette science est requise par un homme individuel ou une âme individuelle. | L'homme n'en a pas besoin en tant qu'homme ou en tant qu'âme, mais parce que sa bonté a été établie à ses yeux, il l'a désirée et s'est disposée à cette disposition comme il le fallait comme nous te l'expliquerons plus tard. Mais avant cela, cette science n'était pas de celles vers lesquelles la chose est inclinée pour la conservation de la nature de l'espèce, comme elle est inclinée vers les perfections secondes qui suivent la perfection première. S'il n'était pas, il y aurait privation de quelque chose d'exigé par la nature. Aussi le mal dans les individus existants est-il rare.

**Le mal  
est une nécessité  
suivant le bien**

|| Malgré cela, l'existence du mal dans les choses est une nécessité suivant le besoin du bien. Si ces éléments n'étaient pas tels qu'ils se contraient et qu'ils subissent l'influence de celui qui est prédominant, les espèces nobles ne pourraient pas provenir d'eux. Aussi, si le feu parmi ces éléments n'était pas tel, qu'au cours des rencontres qui nécessairement ont lieu, le manteau d'un homme noble, le rencontre et qu'il soit brûlé par lui, alors on ne tirerait pas du feu une utilité générale.

5 | Il faut donc nécessairement, que le bien possible dans ces choses ne soit bien qu'après la possibilité qu'il arrive tel mal à partir de lui et avec lui. Aussi le flux du bien n'entraîne pas nécessairement que le bien prédominant soit laissé pour un mal rare : le fait de le laisser serait pire que ce mal, parce que la privation de ce qui dans la nature de la matière peut exister, s'il a deux privations, est pire qu'une seule privation.

10 Et c'est pourquoi l'homme sage préfère recevoir des brûlures et échapper vivant plutôt que de mourir sans souffrances. Si cette sorte de bien était abandonnée, [son omission] serait un mal en plus de ce mal | qui provient de sa production. Aussi appartient-il à l'intelligence qui comprend pleinement quelle est la nécessité de la coordination dans l'ordre du bien, qu'elle comprenne le droit de ces choses à l'existence et permette le mal qui arrive nécessairement avec elles. Aussi fallait-il que son être effluât.

**Le bien pur,  
exempt de mal,  
est irréalisable**

Si quelqu'un dit : il était possible que le Premier Provident produisit un bien pur exempt de tout mal ; nous répondrons : cela est impossible dans un tel genre d'existence, quoique ce soit possible dans l'existence absolue. Mais s'il y avait un genre d'existence absolue qui fut exempt de tout mal, ce ne serait pas ce genre. | C'est celui qui en fait efflue du Premier Provident et se trouve dans les choses spirituelles, psychiques et célestes. Mais un tel mode d'être reste dans le [domaine] du possible et il n'était pas du tout possible que cette production d'être fût omise, parce qu'avec elle il se serait peut-être mêlé quelque mal dont le principe s'il n'existait radicalement pas, — mais fut omis pour que ce mal n'existe pas ; alors cela serait pire que si lui existait. Qu'il soit est le meilleur des deux maux.

15 De plus, il aurait également fallu que les causes bienfaisantes n'existent pas, celles qui sont avant ces causes qui conduisent au mal par accident. L'existence de ces causes est une conséquence des premières. Il y aurait alors une plus grande perturbation dans l'ordre du bien du tout.

419 Bien plus, si même nous ne prêtions pas attention à cela, et que nous limitions notre attention || aux différentes classes d'êtres, divers selon leurs états, dans lesquelles se divise la possibilité de l'existence alors l'existence exempte de mal se réaliserait. Mais il resterait cepen-



dant un mode d'existence qui ne serait que sur ce modèle et ne pas exister pour lui serait pire que l'exister. Il faut donc que son existence émane de là où émane l'existence qui serait meilleure \* et selon le mode qui a été dit.

5 Mais nous dirons à nouveau que le mal se dit selon divers points de vue : | on appelle mal les actions blâmables et le mal se dit de leurs principes, c'est-à-dire des mœurs. Le mal dans le [domaine] du possible se dit aussi des souffrances et des tristesses et ce qui leur ressemble. Le mal se dit de la déficience de toute chose de sa perfection et de la perte qu'elle fait à l'égard de ce qu'elle devrait avoir. Les souffrances et les tristesses, bien que leurs « intentiones » soient positives non des privations, semblent suivre cependant les privations et la déficience.

**Le mal  
dans les actions**

Le mal qui se trouve aussi dans les actions ne se dit que par rapport à celui qui perd sa perfection par l'arrivée de ce mal en lui, comme l'injustice ou par rapport à la perte d'une perfection due dans la politique religieuse comme l'adultère. De même les mœurs : | elles ne sont mauvaises que pour cette raison, à savoir que d'elles dérivent de mauvaises actions : elles sont accompagnées de la privation pour l'âme de perfections qu'elle devrait avoir.

Nous ne trouvons aucune action qui est dite mauvaise qui ne soit un bien par rapport à la cause qui la produit. Peut-être est-elle un mal par rapport à la cause recevante ou par rapport à un autre agent qui empêche d'agir sur cette matière dans laquelle il aurait plus de droit d'agir.

15 L'injustice par exemple émane d'une force qui cherche à vaincre, à savoir l'irascible ; la victoire est son bien ; c'est pour cela qu'il a été créé en tant qu'irascible. C'est-à-dire | qu'il a été créé pour qu'il soit orienté vers la victoire. Il la cherche, il se réjouit d'elle. Cette action par rapport à lui est un bien ; aussi, s'il s'en éloigne, c'est pour lui un mal, mais il n'est mal que pour celui qui souffre l'injustice ou pour l'âme raisonnable dont la perfection est de le dominer. Si elle n'y parvient pas, ce serait un mal pour elle.

420 Il en est de même || pour l'agent de la souffrance et de la combustion comme le feu. S'il brûle, par exemple : la combustion est une perfection pour le feu, mais c'est un mal pour celui à qui est ôté la vie par cela, par la perte qu'il fait.

**Les causes du mal**

Quand au mal dont la cause est la déficience \* et une impuissance, qui arrive dans la constitution naturelle et non pas parce que un agent l'a fait, mais parce que l'agent ne l'a pas fait, en réalité, cela n'est pas un bien par rapport à quelque chose. Mais les maux qui accompagnent des choses qui sont des biens résultent | de deux causes : une cause du côté de la matière, elle est susceptible de recevoir la forme et la privation et une cause du fait de l'agent : étant donné qu'il faut que les choses matérielles viennent de lui et qu'il est impossible qu'il y ait pour la matière une

existence \* qui tiennent la place de la matière et qui fasse l'action de la matière sans qu'elle soit apte à la forme et à la privation ; et qu'il est impossible qu'elle ne soit pas réceptrice des opposés et qu'il est impossible qu'il y ait pour les forces actives qui font des actions contraires à d'autres actions et dont l'existence s'est réalisée sans qu'elles exercent leur action ; il est impossible que soit créé ce pour-  
10 quoi est recherché le feu, | sans qu'il brûle.

De plus, le tout ne s'achève que s'il y a en lui quelque chose de brûlé et quelque chose de chauffé et qu'il y ait quelque chose qui brûle et quelque chose qui chauffe, il faut nécessairement que la fin utile cherchée pour l'existence de ces deux ait comme suite de maux résultant du chauffage et de la combustion, comme par exemple, quand le feu brûle le membre d'un ascète. Mais le cas le plus fréquent, c'est la réalisation du bien cherché dans la nature et la chose durable également. Quant à ce qui est le plus fréquent, c'est que le plus grand nombre d'individus de l'espèce sont à l'abri du feu.

15 Quant au permanent, c'est parce que beaucoup d'espèces ne conservent la pérennité | que par la présence du feu à condition qu'il brûle. Tandis que les maux qui proviennent des feux sont dans peu de choses. De même dans le reste des causes semblables. Aussi ne convenait-il pas du tout que des utilités de plus grand nombre et durables fussent abandonnées pour des buts (*aghrād*) d'un petit nombre.

Donc les biens qui viennent de ces choses ont été voulus d'une volonté première selon le point de vue selon lequel il est vrai de dire que Dieu, — qu'il soit exalté, — veut les choses. Le mal également a  
421 été voulu || selon le point de vue « per accidens ». Si on sait qu'il sera nécessairement, on n'en tient pas compte. Le bien est donc prérequis nécessairement « per se », le mal est prérequis par accident et le tout avec prédétermination \*.

Il en est de même pour la matière. On sait à son sujet qu'elle est incapable de certaines choses et que les perfections sont déficientes à leur égard dans certaines choses, mais celles qui s'achèvent dans la matière sont incomparablement plus nombreuses que celles qui lui sont prohibées. S'il en est ainsi, il n'est pas selon la sagesse divine d'abandonner les biens supérieurs durables et les plus nombreux  
5 | pour des maux qui adviennent à des choses individuelles et non pé-  
pétuelles.

Bien plus, nous dirons que les choses selon l'imagination : ou bien sont des choses qui si, elles sont représentées existantes ne peuvent qu'être mal absolument ; ou bien des choses dont l'existence est d'être bonne et il est impossible qu'elles soient des maux et déficientes : ou des choses où prédomine le bien si elles trouvent leur existence, et cela seul est possible par leur nature ou bien des choses où prédominent le mal ; ou bien des choses où ces deux états sont équivalents.

Pour les choses où il n'y a aucun mal, elles se trouvent dans la nature. Pour les choses où tout est mal ou celles où le mal prédo-  
10 mine | ou même est égal [au bien], elles n'existent pas.



Les choses  
où prédomine  
le bien

Quant aux choses où prédomine le bien, le mieux pour elles est d'exister à condition que ce qui est le plus fréquent chez elle soit le bien. Si l'on dit : pourquoi le mal ne leur a pas été épargné

15  
gné originairement de sorte qu'elles eussent été entièrement bonnes ? Nous répondrons : alors elles ne seraient pas ces choses-là mêmes. Nous avons en effet déjà dit que leur existence est telle qu'il est impossible qu'elles existent sans que le mal puisse leur arriver. Si elles étaient telles qu'aucun mal ne leur adviendrait, elles n'auraient plus l'existence qu'elles ont, | mais se serait d'autres choses qui existeraient ; elles seraient autres et existant en fait, — je veux dire celles qui ont été créées de telle sorte que le mal ne les suit pas nécessairement d'une séquence première.

422  
Par exemple, le feu : son être même est de brûler. Or l'existence de ce qui brûle c'est que s'il vient en contact avec l'habit d'un pauvre, il le brûle, car l'existence de l'habit du pauvre est d'être combustible. Mais l'existence de l'un (i. e. du feu) et de l'autre (i. e. de l'habit) est telle qu'il sont susceptibles de recevoir des mouvements divers et multiples. Or les mouvements divers et multiples || dans les choses sont tels qu'il leur advient la rencontre. Et l'existence de la rencontre entre l'agent et le patient par nature est une existence qui entraîne l'action et la passion. Mais si les [conséquences] secondaires n'existaient pas, les premiers n'existeraient pas non plus. Or dans le tout, les puissances actives et passives, célestes, terrestres, naturelles et psychiques ont été ordonnées de telle manière qu'elles concourent à un ordre universel, avec l'impossibilité cependant qu'étant ce qu'elles sont, elles ne conduisent pas à des maux.

5  
Il s'ensuit donc que | d'après les états du monde les uns par rapport aux autres, il se produira dans une âme donnée la forme d'une croyance mauvaise ou d'infidélité ou un autre mal dans une âme, ou un corps, de sorte que s'il n'en était pas ainsi l'ordre universel ne subsisterait pas. Aussi ne tient-on pas compte et ne prête-t-on pas attention aux conséquences mauvaises qui adviennent nécessairement.

On a dit [dans la Loi Religieuse] : « Ceux-ci ont été créés pour le feu et je ne m'en soucie pas ; et ceux-là pour le paradis et je ne m'en soucie pas ». Et l'on dit : « chacun est secondé à suivre la voie pour laquelle il a été créé ».

Le mal  
ne prédomine pas

10  
Si quelqu'un dit : le mal n'est pas quelque chose de rare ou de peu d'individus mais c'est la majorité. [Nous répondrons] : il n'en est pas ainsi : | le mal est fréquent (*kathīrun*) mais ce n'est pas la majorité (*laysa bi-aktharī*). Il y a une différence entre beaucoup et la majorité. Il y a en effet ici-bas beaucoup de choses qui sont nombreuses, comme les maladies ; elles sont nombreuses, mais elles ne sont pas la majorité.

Si tu remarques cette variété de mal que nous considérons parmi les autres, tu le trouveras moins fréquent que le bien qui lui est

correspondant et qui se trouve dans sa matière. Combien moindre encore si on le compare aux autres biens perpétuels.

15 Bien sûr, les maux qui sont des manques aux perfections secondes sont la majorité, mais ils ne sont pas du nombre des maux dont nous parlons. Ces maux sont comme l'ignorance de | la géométrie et comme le fait de ne pas avoir une très grande beauté \*, etc., qui ne portent pas préjudice aux perfections premières ni aux perfections qui les suivent, dont l'utilité est évidente. Mais ces maux ne sont pas dus à l'action d'un agent, mais de ce qu'un agent n'agit point parce que le receveur n'est pas prêt ou bien ne se meut pas pour la réception. Ces maux sont des privations de biens du point de vue de la surabondance ou de l'augmentation.